



RESULTAT DES VOTES

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU MERCREDI 21 JUIN 2023, À 16 H 30,

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie ce jour à la Salle du Conseil des communes de la Municipalité d'Echallens (place du Château 4a à 1040 Echallens), sous la présidence de M. Philippe Gauderon, Président du Conseil d'administration.

Lors de cette séance, l'assemblée a approuvé à main levée à la majorité l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises.

Il résulte de la feuille de votes que 35 actionnaires ont participé à la votation et sont possesseurs ou représentants de 8'336 actions, la majorité absolue étant de 4'168 voix.

RESOLUTIONS A MAIN LEVEE	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<u>Point 1 de l'ordre du jour</u> Approbation du rapport annuel (avec le procès-verbal du 22 juin 2022 et le rapport de l'Organe de révision) et des comptes au 31 décembre 2022	8'331	0	5
<u>Point 2 de l'ordre du jour</u> Décharge aux membres du Conseil d'administration de sa gestion pour l'année 2022	8'334	0	2
<u>Point 3 de l'ordre du jour</u> Elections de l'ensemble des membres du Conseil d'administration	8'336	0	0
<u>Point 4 de l'ordre du jour</u> Nomination de l'Organe de révision pour l'exercice 2023	8336	0	0

Echallens, le 22 juin 2023/joar